



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 19 décembre 2023,

Grandes causes de décès en France en 2021

Le Centre d'épidémiologie des causes médicales de décès de l'Inserm (CépiDc-Inserm), la Direction de la recherche, des études et de l'évaluation des statistiques (DREES) et Santé publique France analysent les causes médicales de décès des personnes résidentes et décédées en France en 2021. Deux études complémentaires, qui présentent ces résultats, sont publiées conjointement dans un *Études et Résultats* (DREES) et dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire (Santé publique France). Elles s'appuient sur la statistique nationale des causes de décès produite par le CépiDc de l'Inserm à partir du recueil exhaustif et de l'analyse des volets médicaux des certificats de décès. L'article du BEH analyse les grandes causes de décès en 2021 en comparaison à la période 2015-2019 et à 2020. Il souligne des évolutions en rupture avec les tendances récentes. La publication *Études et Résultats* détaille, quant à elle, l'évolution de la mortalité due à la Covid-19 mois après mois et par région. Elle examine aussi les évolutions des lieux institutionnels de décès selon la cause. Enfin, elle présente une première estimation des causes de décès en 2022.

En 2021, le nombre total de décès est de 660 168, inférieur à celui de 2020 (667 497 décès), mais il demeure nettement supérieur à celui des années précédentes même en tenant compte du vieillissement de la population. L'année 2021 se caractérise par la montée en charge de la campagne de vaccination contre la Covid-19 en complément des mesures de gestion et de prévention liées à la circulation de Sars-CoV-2.

La Covid-19, toujours la 3^{ème} cause de décès en 2021

En 2021, la Covid-19 reste la 3^{ème} cause de décès en France (9,2 % de l'ensemble des décès) derrière les tumeurs (25,7 %), première cause et les maladies de l'appareil circulatoire (20,9%), seconde cause. La Covid-19 a directement causé le décès de 60 895 personnes en France en 2021, en majorité des personnes âgées (âge médian de 84 ans), qui étaient légèrement plus jeunes qu'en 2020 (âge médian de 86 ans en 2020).

Comme détaillé dans *l'Études et Résultats*, le nombre de décès imputés à la Covid-19 a beaucoup évolué selon les mois de l'année, mais de façon différenciée selon les classes d'âges, avec en particulier une baisse prononcée des décès des personnes de plus de 85 ans tout au long du 1^{er} semestre, alors que pour les personnes moins âgées, les évolutions ont été moins marquées. Ces évolutions par âge au cours de l'année peuvent être reliées au calendrier vaccinal contre la Covid-19 et à celui des mesures de gestion et de protection des personnes.

Les deux-tiers des décès dus à la Covid-19 en 2021 ont eu lieu dans des établissements publics de santé, qui n'enregistrent par ailleurs que 43 % des décès toutes causes confondues.

Par ailleurs, la mortalité due à la Covid-19 s'est intensifiée dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) par rapport à 2020, avec en particulier un pic épidémique marqué en août 2021 aux Antilles. Enfin, les régions de l'hexagone ont été touchées de façon hétérogène par l'épidémie, et on note, par rapport à 2020, une extension vers le sud et, plus légèrement, vers l'ouest.

Une rupture dans la tendance de certaines grandes causes en 2021

La mortalité due aux tumeurs continue de baisser tendanciellement, à l'exception des tumeurs du pancréas et des mélanomes, toujours en hausse.

L'analyse des causes de décès met en évidence des hausses notables de la mortalité due aux maladies de l'appareil circulatoire en 2021 et aux maladies endocriniennes et de l'appareil digestif dès 2020. Ces hausses sont en rupture par rapport aux tendances des années 2015-2019, comme le détaille l'article du BEH. Les écarts relevés par rapport à la tendance passée sont cohérents avec les résultats internationaux.

Une première estimation des taux et du nombre de décès par cause, fondée sur un premier traitement complètement automatique des certificats de décès de 2022, suggère que ces hausses se poursuivraient en 2022.

Ces hausses de la mortalité pourraient être liées à des effets indirects de l'épidémie de Covid-19 (retard de prise en charge, isolement social plus important jouant sur les comportements, hausse de la consommation nocive d'alcool, difficultés d'accès aux soins, séquelles pour ceux dont la Covid-19 est en cause associée, ...) sans qu'il soit à ce stade possible d'évaluer la part de ces facteurs sur la hausse observée. D'autres facteurs sans lien avec l'épidémie ne peuvent être exclus. Ces résultats incitent à mener des études complémentaires pour approfondir l'analyse de ces hausses de mortalité.

Enfin, la crise sanitaire a accentué la tendance à la hausse de la proportion des décès qui surviennent à domicile, alors que la majorité des décès dus à la Covid-19 a lieu à l'hôpital. On observe un déplacement des décès pour d'autres causes (notamment les tumeurs) des établissements vers le domicile. Cela peut s'expliquer en partie par le plus fort recours à l'hospitalisation à domicile, même en dehors des périodes de crise épidémique.

Consulter les publications et les données associées

- Cadillac M, Fouillet A, Rivera C, Clanché F, Coudin E. « Grandes causes de décès en France en 2021 : une année encore fortement marquée par le Covid-19 », Etudes et Résultats, n°1288 <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/grandes-causes-de-deces-en-france-en-2021-une>

- Fouillet A, Ghosn W, Rivera C, Clanché F, Coudin É. Grandes causes de mortalité en France en 2021 et tendances récentes. Bull Épidémiol Hebd. 2023;(26):554-69. http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2023/26/2023_26_1.html

- Grandes causes de décès en 2021 et tendances récentes page dédiée sur le site du CépiDc : <https://www.cepidc.inserm.fr/actualites-et-evenements/causes-de-deces-en-2021-analyses-et-donnees>

Contact presse

- DREES : DREES-PRESSE@sante.gouv.fr
- Inserm : presse@inserm.fr
- Santé publique France : presse@santepubliquefrance.fr

À propos de la DREES

Mise en place par le décret du 30 novembre 1998, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) fait partie avec l'Insee et les autres services statistiques ministériels du service statistique public (SSP). Son rôle est de fournir des informations fiables et des analyses dans les domaines du social et de la santé. L'action de la DREES s'appuie, depuis plus de 20 ans, sur un engagement déontologique dont les principes, codifiés et partagés au niveau européen, sont l'indépendance professionnelle, l'engagement sur la qualité, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité. La DREES est aussi un service statistique ministériel dont la mission prioritaire est d'accompagner et d'évaluer les politiques publiques sociales et sanitaires.

A propos de l'Inserm et du CépiDc

Créé en 1964, l'Inserm est un établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la double tutelle du ministère de la Santé et du ministère de la Recherche. Dédié à la recherche biologique, médicale et à la santé humaine, il se positionne sur l'ensemble du parcours allant du laboratoire de recherche au lit du patient.

Le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de Décès (CépiDc) est l'unité de service de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) qui remplit la mission légale et réglementaire pour la France de production de la statistique nationale des causes

médicales de décès. Cette statistique s'élabore à partir des informations remplies par les médecins sur les volets médicaux des certificats de décès. Parallèlement, le CépiDc a développé une expertise en termes d'exploitation statistique des données françaises et internationales des causes pour la santé publique.

À propos de Santé publique France

Santé publique France répond au besoin de disposer, en France d'un centre de référence et d'expertise en santé publique. Fondée sur le continuum entre la connaissance et l'intervention, notre mission est d'améliorer et de protéger la santé des populations. Notre action intègre sur le long terme les grands enjeux de santé publique, dans les champs de la protection contre les menaces (notamment risques infectieux, risques environnementaux...) d'une part et de l'amélioration de la santé (déterminants de santé, prévention, promotion de la santé et réduction du fardeau des maladies chroniques, inégalités sociales et territoriales...) d'autre part. Santé Publique France est un établissement public sous la tutelle du Ministère des solidarités et de la santé.